

Intervention de Bernard Thibault
Meeting Ile de France à la Mutualité
8 septembre 2009

Cher(e)s Camarades,

Je veux d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'appel de notre Union régionale Ile de France, à l'initiative de ce meeting de rentrée.

Nous nous retrouvons dans ces premiers jours de septembre avec d'importants et de nombreux défis à relever. Chacune et chacun en a conscience.

Les responsabilités du syndicalisme et singulièrement celles de la CGT sont immenses. Les attentes sont fortes, dans un contexte de crise durable. Des questions se posent sur les conditions à réunir pour que la voix des salariés s'exprime avec plus de force et qu'elle soit entendue.

Comment pourrait-il en être autrement alors que s'affrontent des intérêts contradictoires au sein d'un système qui creuse les inégalités, accroît le chômage et la précarité, déstabilise les repères et les acquis sociaux qui caractérisent la société française ?

En cette rentrée, nous devons fixer deux objectifs prioritaires pour les prochaines semaines :

- Redonner confiance aux salariés dans leurs capacités à intervenir, par l'action collective, pour modifier les choix politiques et économiques qui façonnent leur vie,
- D'autre part, nous devons débattre, analyser et décider de nos orientations et de notre stratégie pour les années à venir en préparant collectivement et démocratiquement le 49^{ème} Congrès de la CGT qui se réunira à Nantes du 7 au 11 décembre prochains.

Cela représente beaucoup d'investissement, beaucoup d'engagement personnel mais la détermination et la persévérance caractérise l'ensemble des militants de la CGT. Je sais que vous êtes déterminés et persévérants.

La CGT est reconnue pour sa combativité et l'énergie dont savent faire preuve ceux qui l'animent dans les entreprises. Sans ses militants, il n'y aurait pas de CGT.

Nous n'allons pas décevoir.

En ce moment même, les organisations syndicales à l'origine de la plate-forme commune et des puissantes mobilisations du premier semestre sont réunies pour analyser la situation et dégager de nouvelles perspectives communes.

Ce n'est pas un secret de vous confier qu'il a fallu être insistants pour parvenir à organiser cette réunion, qu'il y a des opinions différentes sur l'urgence de la

situation, sur l'analyse du rapport des forces et sur l'opportunité de dessiner ensemble de nouvelles initiatives unitaires.

Aux dernières informations, la CFTC a de fortes chances d'être absente de la réunion, prétextant un calendrier surchargé jusqu'à fin septembre. FO n'arrivera peut-être pas à se libérer non plus. Il faut dire que les récentes déclarations de son Secrétaire général ne montraient pas un grand entrain pour une rentrée combative.

Jean-Claude Mailly pour Force Ouvrière a redit que l'unité n'était pas une fin en soi. Evidemment ! Personne ne parle de l'unité comme d'une fin en soi. Es-ce la division qui doit être une fin en soi ?

Il a également rejeté par avance l'idée d'agir ensemble le 7 octobre au motif que FO organisait un colloque. Ceux qui nous disent que les manifestations ne servent plus à rien organisent des colloques. Il y a quelque chose qui m'échappe.

Sur la base d'une démarche arrêtée fin août avec l'ensemble des fédérations et des unions départementales, la délégation de la CGT se rend à cette réunion avec de nouvelles propositions pour alimenter la démarche unitaire et en particulier pour faire du 7 octobre une grande journée de mobilisation interprofessionnelle.

Nous verrons quelles conclusions sortiront de cette nouvelle intersyndicale. Toujours est-il que la CGT n'a pas l'intention de rester les deux pieds dans le même sabot, tout simplement parce que ce sont les circonstances qui l'exigent.

Le rassemblement de tous les salariés dans leur diversité et l'unité du mouvement syndical en France, en Europe et dans le monde sont dans les gênes de la CGT et figurent d'ailleurs dans nos statuts.

Qui peut nier que la grande majorité des salariés aspire très profondément à l'unité de leurs syndicats ? A plus forte raison quand ça tape dur dans l'entreprise, la branche et dans tout le pays.

La véritable position de classe, ça n'est pas de cultiver la division chez les travailleurs, c'est d'œuvrer à leur rassemblement et à leur unité, sans relâche et à tous les niveaux.

C'est bien parce qu'unis on est plus forts. Unis on peut soulever des montagnes, unis on peut faire descendre des millions de salariés dans la rue. Nous en avons fait la démonstration à plusieurs reprises.

Mais nous sommes aussi clairs. L'absence d'unité ne doit pas nous paralyser. Si l'unité de tous les syndicats n'est pas possible, alors il nous faudra organiser la mobilisation pour le 7 octobre avec ceux qui y sont disposés.

Nous devons nous tourner rapidement vers les salariés pour expliquer les enjeux, déterminer les modalités et les revendications à mettre en avant.

Il n'y a pas de scénario écrit d'avance dans cette rentrée. Ce qui est certain, et j'y reviendrai, c'est que l'immobilisme serait la pire des attitudes. Il ouvrirait un boulevard à des reculs sociaux plus importants encore.

Alors certes les appels de Mai et Juin n'ont pas eu le succès escompté mais nous aurions tort de prédéterminer les potentiels de mobilisation de cette rentrée avant d'en avoir débattu avec les intéressés.

La situation bouge sans cesse, de nouvelles attaques se profilent, les luttes débouchent parfois à des succès, les consciences évoluent. Appuyons-nous sur les premiers rendez-vous pour créer partout une dynamique revendicative dans les entreprises, utilisons nos organisations pour favoriser les coordinations qui s'imposent et vous verrez que les salariés sont capables d'imposer leur propre agenda.

De ce point de vue, plusieurs secteurs professionnels sont engagés pour préparer des rendez-vous revendicatifs qui contribueront au climat social de cette rentrée.

Par exemple :

- La Fédération des Cheminots organise le 16 septembre un rassemblement national pour l'avenir du fret,
- Les Fédérations de la Chimie, de la Métallurgie et du Verre et de la Céramique organisent une journée d'action le 17 septembre pour la défense de la filière automobile qui s'inscrit dans la campagne CGT autour des enjeux industriels,
- Les organisations syndicales de La Poste organisent le 22 septembre une journée de grève avec manifestations départementales pour s'opposer à la privatisation et exiger le développement du service public postal. La CGT est également partie prenante avec le Comité national contre la Privatisation de La Poste de la consultation nationale organisée le 3 octobre.

Après les Assises nationales du 11 juin qui ont réuni 600 camarades à Montreuil « pour une politique industrielle durable », la CGT réaffirme la nécessité d'autres mesures, et d'autres ambitions politiques qui font aujourd'hui défaut. Il y a urgence pour l'emploi et l'avenir de l'industrie en France dont l'activité a baissé de 10 %, nous ramenant 12 ans en arrière. C'est pourquoi la CGT organise le 22 octobre prochain une initiative de mobilisation d'envergure pour l'avenir des emplois et de l'industrie, avec une manifestation nationale à Paris.

Jeudi, le Président de la République a annoncé l'organisation d'Etats-Généraux sur l'industrie au niveau régional, puis national. Il ajoute s'inspirer d'une idée de la CGT après une conversation que j'ai eue avec lui le mardi précédent.

Un aparté à ce propos si vous me le permettez. Lorsque je rencontre le Chef de l'Etat, je n'ai pas l'impression de vendre mon âme au diable. J'assume mes responsabilités, comme le font des milliers de délégués syndicaux face à leur employeur, des centaines de dirigeants locaux qui s'adressent aux préfets, aux maires. J'y vais avec nos exigences, nos analyses et nos propositions.

C'est la même chose si je me rends, sur mandat du Bureau confédéral, aux Universités d'été de la CFDT. Je n'y vais pas pour chercher des leçons. C'est nous qui avons gagné les élections prud'homales et pas eux.

Nicolas Sarkozy est le premier à savoir qu'on ne roule pas la CGT dans la farine. Si les Etats-Généraux ne sont qu'un exercice de communication, nous serons là pour dénoncer la manœuvre. Mais si nous gagnons une opportunité de faire avancer nos idées, nous ne devons pas la laisser passer, les salariés ne le comprendraient pas. Pour ce faire, bien sûr, il faut le rapport de force et la manifestation du 22 octobre n'en prend que plus d'importance.

Le plus large soutien qu'ont exprimé les salariés envers la CGT à l'occasion des élections prud'homales avec un score de 34 %, une progression de près de 2 %, l'omniprésence de la CGT dans les luttes nous confèrent un statut particulier, celui de première organisation par son réseau, par son influence dans le débat d'idées comme par sa capacité à mobiliser.

Ce statut de première organisation, nous devons l'assumer ensemble. Il nous confère plus de responsabilités qu'à d'autres.

C'est aussi parce que nous sommes la première force syndicale que nous ne laissons personne indifférent et que nous sommes une cible pour des flèches qui viennent de toutes parts. « Diviser pour régner » est un vieil adage patronal.

Depuis quelques jours, une campagne insidieuse s'installe pour semer le doute, créer la suspicion, alimenter les clivages dans la CGT.

C'est notre organisation, notre démarche et nos objectifs qui sont visés. Je me dois d'y consacrer un instant.

Qu'est-ce qu'on entend ? La direction de la CGT serait coupée de la base, dépassée par la radicalité qui s'exprime dans les luttes, avec un Secrétaire général plus occupé à discuter à l'Elysée qu'à soutenir les luttes. Je viens d'en évoquer une version.

Ces inepties sont diffusées par les mêmes micros et caméras qui, il y a peu de temps, sommaient les dirigeants syndicaux et ceux de la CGT en particulier, de condamner ce qu'ils appelaient « les exactions, les preneurs d'otages, les auteurs de chantages ».

Au passage, je voudrais faire remarquer combien une mauvaise médiatisation d'une lutte peut avoir ses effets pervers. En effet, ce sont les images des télévisions qui ont servi d'éléments à charge pour condamner 6 salariés de Continental, dont certains de nos camarades, à de lourdes et injustes peines de prison avec sursis.

Chacun à conscience que la médiatisation des luttes fait partie des objectifs des salariés pour tenter de sortir de l'isolement et de l'indifférence. Surtout après que le Président de la République ait usé de sa formule provocatrice « En France maintenant il y a des grèves mais plus personne ne s'en aperçoit ».

Oui, il faut faire connaître les luttes, les revendications, les injustices, mais il y a des coups de projecteurs médiatiques qui peuvent se retourner comme des coups de poignard.

Alors, chers camarades, pour nous faire croire que les médias sont au service de la bonne cause, il y a encore du chemin à faire !

Je l'ai déjà dit, la critique a sa place dans le débat interne dans la CGT, pas l'insulte.

Il n'y a pas de racaille à la CGT, à quelque niveau que ce soit !

Il n'y a pas d'ennemis au sein de la CGT ! Il y a des hommes et des femmes qui ont décidé de s'unir, par delà leurs différences, parce qu'ils ont pris conscience qu'ensemble, ils sont une force, qu'isolés ils seraient condamnés à subir.

Ils se sont donnés des règles de vie pour faire fonctionner un syndicat répondant aux intérêts de toutes les professions.

La CGT, c'est le bien le plus précieux dont disposent les salariés pour défendre leur condition, et cela dérange beaucoup de monde depuis plus d'un siècle.

- ça dérange dans les milieux patronaux, ça n'est pas nouveau et c'est bien normal. Les pressions et la répression envers les salariés qui veulent s'engager dans la CGT témoigne de la dureté de l'affrontement.
- ça dérange dans les milieux syndicaux parce que ce sont maintenant les salariés qui décident, avec les élections professionnelles, ceux qui les représentent à la table des négociations et comment doivent être conclues les négociations. Certains craignent pour leur survie.
- ça dérange aussi dans certains cercles politiques quand la CGT réaffirme qu'elle n'a pas l'intention de remplacer l'opinion des syndiqués pour la conduite des luttes par quelques consignes de parti, quel qu'il soit.

Oui, nous avons besoin du débat entre nous, parce que les défis à relever sont immenses et que nous avons le devoir de nous poser des questions afin de chercher à améliorer le rapport de force, et afin d'étendre la présence irremplaçable de la CGT auprès des salariés.

La CGT, c'est le syndicalisme confédéré interprofessionnel qui unit les professions, les générations, que l'on soit du public ou du privé, qui développe une démarche faite de contestation, de mobilisation, de propositions, de négociations, qui cherche à répondre aux urgences de chacun, qui travaille les solidarités et les convergences.

La CGT, c'est le syndicat des travailleurs français comme immigrés, qu'ils aient ou non des papiers. Nous allons poursuivre la bataille pour les régularisations.

C'est notre syndicalisme qui est le plus en phase avec les aspirations des salariés. C'est le syndicalisme le plus exigeant.

Nous avons besoin du débat mais certainement pas d'offrir des pugilats médiatiques.

J'en connais qui se frottent les mains à l'avance si nous leur faisons un tel cadeau.

Il y a d'ailleurs sans doute une relation de cause à effet entre la tenue du Congrès de la CGT et la sur-médiatisation de certaines déclarations. Ce n'est pas la première fois que l'on chercherait à influencer de l'extérieur le débat interne à la CGT. C'est le propre d'un congrès de donner la parole aux organisations et aux adhérents de la CGT à partir des procédures qu'ils ont définies en commun pour prendre les décisions collectivement.

C'est une autre de nos caractéristiques et de nos ambitions. Il nous faut sans cesse perfectionner les outils du débat collectif.

A la CGT, les décisions se prennent collectivement. Nous ne sommes ni à la merci d'un chef suprême ni sous la coupe de celui qui parle le plus fort.

C'est l'ensemble des adhérents et des militants qui ont voix au chapitre sur l'ensemble de l'activité de l'organisation, y compris sur le bilan d'activité des responsables qui ont été élus pour mettre en œuvre les orientations qu'ont élaboré les syndicats.

Comme à chaque congrès, le mandat de tous les dirigeants est sur la table, et c'est normal.

Tout cela pour vous dire, Cher(e)s Camarades, que la meilleure des réponses à ceux qui rêvent de marginaliser la CGT, c'est d'ouvrir en grand la réflexion en associant tous les syndiqués dans les trois mois que nous avons devant nous.

Les documents préparatoires au Congrès sont désormais dans chaque syndicat et accessibles pour les syndiqués. Ils n'éluent aucune question, ils proposent des analyses, des objectifs, des décisions.

Discutons-en partout avec l'objectif d'être plus forts. Utilisons tous les supports, le site Internet de la CGT, les publications de la CGT, parmi lesquelles la NVO qui va faire sa mue dans les prochaines semaines pour mieux répondre aux besoins des militants. Organisons partout des réunions de syndiqués où nous pourrons faire le point sur cette rentrée et travailler sur la CGT de demain.

N'hésitons pas à nous tourner plus largement vers les salariés, les sympathisants. Ils détiennent eux aussi une part des réponses et notamment à propos de la syndicalisation. Il faut dire les choses comme elles sont, il n'y a pas assez de salariés syndiqués, il n'y a pas assez de syndiqués à la CGT.

Le rythme des adhésions à la CGT s'est accéléré cette année, et c'est une satisfaction, 31 082 exactement ont été recensées depuis le début de l'année. Il faut s'appuyer sur cette dynamique pour aller beaucoup plus loin.

Ceux qui comptent beaucoup sur la CGT doivent savoir ce qu'il en est. Avec 655 000 syndiqués pour lesquels les cotisations ont été réglées en 2007, la CGT peut faire de grandes choses. Mais pas autant qu'il le faudrait.

Pour se défendre, pour agir avec d'autres, il faut être syndiqué.

L'état de syndicalisation est le premier facteur qui influence la qualité de l'intervention syndicale.

On ne peut pas mener les mêmes batailles selon que la CGT est présente ou absente sur un lieu de travail, dans une catégorie, une localité. On n'a pas les mêmes chances de succès selon que l'on est un peu organisés ou très fortement implantés. Vous êtes, vous les militants, les premiers témoins de cette évidence.

Un exemple parlant : 17 syndiqués sur 1 200 travailleurs à Continental Clairoix. 400 sur les 500 salariés à la SBFM.

Cette rentrée doit aussi nous conduire à prendre de réelles dispositions pour le renforcement de la CGT, la situation l'exige.

Depuis un an, le débat économique a véritablement changé de nature.

Il était jusqu'alors dominé par les chantres du libéralisme, qui justifient la prééminence des activités boursières et de la spéculation financière sous prétexte qu'elles garantiraient l'utilisation optimale des ressources pour financer l'ensemble de l'Economie.

La survenue de la crise majeure actuelle, avec sa double dimension de menace d'effondrement du système financier et de récession économique mondiale, est venue porter un coup sévère aux théories libérales. La déréglementation et la financiarisation sont clairement apparues, non comme des moteurs de la croissance, mais comme des facteurs de désordre et de dangers sur le moyen terme.

En se présentant comme un fervent partisan de la moralisation du capitalisme, Nicolas Sarkozy fait mine de se ranger dans le camp des partisans de changements radicaux, tout en menant dans les faits une politique de renflouement du système, visant pour l'essentiel à ce que les « affaires » reprennent comme avant.

L'analyse de la CGT est tout autre : cette crise financière, avec ses conséquences terribles pour les travailleurs et pour l'économie à l'échelon du monde, n'est pas seulement une crise de la finance. Elle est la manifestation d'une crise systémique qui résulte des années de compression des salaires, de récession sociale et de pression sans précédent sur les activités productives. En sortir nécessite de rompre avec les politiques anti-salariales et antisociales et particulièrement de desserrer l'étau de la finance sur les activités qui produisent des richesses. Moraliser le système ne suffira donc pas. Injecter des liquidités et du capital dans les banques et les entreprises en difficulté trouvera rapidement ses limites. Cela continuera

d'augmenter les dettes publiques qui serviront ensuite d'alibi pour justifier de nouveaux tours de vis sur les dépenses sociales. C'est ce qui se dessine.

La crise actuelle met en exergue le besoin d'une nouvelle stratégie de développement social, économique et environnemental. Redonner par les salaires la capacité de répondre aux besoins sociaux dans le respect de l'environnement est indispensable comme le sont de profondes transformations économiques et sociales.

Ce changement de contexte ne prend pas à contre-pied la CGT, qui a toujours défendu les revendications quotidiennes des salariés dans le cadre d'une vision plus large de transformation sociale et de dépassement du capitalisme. La CGT défend depuis longtemps des changements aujourd'hui au centre du débat comme la place nouvelle à accorder aux services publics, la constitution d'un « pôle financier public », ou l'adoption d'une politique industrielle publique. Ceci ne peut que renforcer notre rôle, nos responsabilités et nos interventions.

Patronat et gouvernements refusent de leur côté obstinément de prendre en compte que c'est le mode de croissance financier et libéral, qui s'est imposé depuis 25 ans à partir des Etats-Unis, qui est en crise. Des discours présidentiels répétés affirment vouloir accorder une nouvelle place au travail, à l'environnement ou aux activités productives. Mais cela sonne creux puisque les décisions concrètes du gouvernement tournent totalement le dos à ces discours.

Le MEDEF a, lui, tenu ses universités d'été sous un titre de roman. Ce rendez-vous était intitulé : « à la recherche de temps nouveaux ». Mais il continue dans le monde réel à proposer les recettes du passé comme l'abaissement du coût du travail, le recul de l'âge de départ en retraite, la multiplication des aides et subventions publiques aux entreprises.

Je veux ici revenir sur cinq questions revendicatives qui dominent cette rentrée. Je veux parler de l'emploi, des salaires et du pouvoir d'achat, des retraites, du temps de travail, de la fiscalité et des services publics.

Sur le front de l'emploi

L'UNEDIC recense près de 2 300 000 chômeurs indemnisés fin juin 2009. Mais ce chiffre atteint 3 880 000 personnes lorsqu'on prend en compte les privés d'emploi bénéficiaires d'allocations de solidarité, de formation ou de reclassement. La population salariée qui ne dispose pas pour vivre d'un salaire ou d'un revenu décent du fait de l'explosion de la précarité dépasse largement les 5 millions de personnes. En un an, le nombre total de chômeurs indemnisés s'est accru de 370 000, soit 2,4 % des salariés du privé. La baisse de l'emploi salarié a atteint 400 000 unités. Elle se concentre dans l'industrie, en raison des suppressions d'emplois permanents et de la non reconduction des contrats d'intérim. Des centaines de milliers de jeunes sont sur le carreau dans cette rentrée.

Si le PIB a diminué de 2,4 % sur les 12 derniers mois, les données publiées par l'INSEE font apparaître que cela résulte tout à la fois de la chute des

investissements des entreprises (- 7 % en un an), ce qui a réduit la demande intérieure, et de l'utilisation des stocks pour répondre à cette demande.

Les grands groupes, ont considérablement financiarisé leurs activités.

Pour eux, la crise financière et la dévalorisation des actifs boursiers sont apparues comme un risque de diminution de profit, qu'ils ont compensés par des économies sur les investissements et une politique de déstockage.

Voilà donc l'origine des baisses des carnets de commande, dont les répercussions se sont étendues à l'ensemble des réseaux de sous-traitance.

À cela s'ajoutent les restructurations des groupes répondant à des logiques d'actionnaire, comme Caterpillar, SBFM, Molex et d'autres ...

Exemple emblématique, le groupe américain Molex a racheté la filiale de la SNECMA Cinch uniquement pour récupérer les brevets, les capacités de recherche et le marché et entend aujourd'hui fermer le site français de Villemur-sur-Tarn pourtant viable, empêchant toute pérennité de l'activité. Il n'a pas hésité à enfreindre le droit du travail français au moins à trois reprises. C'est une situation scandaleuse. Je retournerai demain sur le site de Molex. Cette situation soulève d'autant plus d'indignation que, parallèlement, le Tribunal de Compiègne a condamné ceux de Clairoix à de lourdes peines de prison avec sursis.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas de répression antisyndicale dans cette période. Depuis le début de l'année, les conseils de discipline se sont multipliés à EDF et GDF-Suez, notamment en Ile de France et en Midi-Pyrénées à la suite du conflit sur les salaires du printemps. Chez Caterpillar, 17 salariés ont été ciblés par la direction dans le cadre du conflit portant sur le plan de 700 suppressions d'emplois.

Tandis que la délinquance patronale continue de sévir sans réaction officielle, les militants syndicaux qui défendent l'emploi et le potentiel industriel du pays sont traités comme des délinquants. C'est inadmissible et la CGT n'acceptera jamais que ses militants et militantes soient traités de cette façon.

S'agissant des banques et des institutions financières, seulement 20 % de leur résultat proviennent de leur activité de crédit, le reste étant lié à leurs activités boursières et spéculatives. Ainsi le tapage médiatique sur les bonus des traders et des PDG, et les rodomontades gouvernementales à leur sujet ne doivent pas masquer l'essentiel.

Bien sûr qu'il est scandaleux de constater que certains peuvent gagner plus que des centaines d'années de SMIC et qu'il faut y mettre un terme. C'est loin d'être encore le cas, d'ailleurs. Mais le plus fondamental, c'est de s'attaquer aux stratégies financières des banques destructrices d'emploi et de vie.

Voilà pourquoi les luttes pour la défense de l'emploi sont essentielles. Les revendications portant sur l'indemnisation des licenciements ne sont certes pas à

négliger. Elles sont très souvent liées à l'exigence de dignité des salariés après des années consacrées à leur entreprise et face à la violence que représentent des licenciements express. Ces revendications ne peuvent venir qu'en complément de la démarche syndicale de lutte pour l'emploi qui doit demeurer une priorité de l'intervention syndicale.

Le succès obtenu par les salariés de SBFM, entreprise que le groupe Renault a finalement reprise 10 ans après l'avoir cédée, montre qu'il ne s'agit pas d'actions irréalistes. Il démontre que les revendications et les interventions syndicales qui dépassent le périmètre de l'entreprise et impliquent la responsabilité économique et sociale des maisons mères et des groupes donneurs d'ordre peuvent être couronnées de succès.

La CGT vient aussi d'obtenir lors du Grenelle de la Mer du 10 juillet la mise en place d'une filière nationale de déconstruction des navires qu'elle portait depuis plusieurs années et ceci malgré l'hostilité d'une partie des armateurs.

Les salariés ne sont pas des marchandises dans leur entreprise et dans la société. Ils doivent savoir prendre la parole et se voir reconnaître de nouveaux droits en lieu et place des experts qui ont justifié les politiques qui sont à l'origine de cette crise.

Sur le front des salaires et du pouvoir d'achat

La rentrée constitue un moment fort d'expression des revendications salariales. Les salariés n'ont pas oublié qu'il y a déjà deux ans, Nicolas Sarkozy s'était fait élire en faisant campagne sur le thème du « gagner plus », certes allègrement contourné depuis par le candidat devenu Président.

Depuis un an, la crise financière est venue renforcer les problématiques salariales, en braquant le projecteur sur le niveau atteint par les inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital. Ainsi 56 % des salariés considèrent que leur pouvoir d'achat a baissé depuis un an. Les inégalités en la matière apparaissent aujourd'hui non seulement porteuses d'injustices sociales, mais aussi facteurs de crise économique en réduisant les débouchés des entreprises. Pour beaucoup, les revendications salariales ne paraissent plus s'opposer à l'emploi, mais au contraire à le favoriser.

Le Président de la République a prétendu privilégier la relance par l'investissement pour esquiver les revendications salariales et ses propres engagements de campagne et réserver l'essentiel des fonds publics mobilisés pour le renflouement du système financier.

Il n'empêche que le gouvernement, sous la pression des mobilisations, n'a pas pu esquiver le débat sur la répartition des richesses dans les entreprises. Certes, le patronat a exercé une farouche résistance à ce qu'il s'ouvre, se déclarant hostile à toute idée de négociation globale qui inclurait le thème des salaires. Le MEDEF lui-

même a dû consentir que la question de la répartition des richesses devrait au moins être abordée le 15 septembre avec les syndicats.

L'actualité estivale, avec les annonces des niveaux de profits réalisés par les banques et quelques grands groupes, puis la reprise de la hausse boursière en août renforcent encore largement l'exigence de mettre les salaires à l'ordre du jour des mobilisations de la rentrée dans chaque entreprise.

La publication au mois de juin des comptes de la nation de 2008 a confirmé la poursuite de l'accroissement de la part octroyée aux revenus du capital par les entreprises. Les dividendes et assimilés ont augmenté de 9,3 % durant l'année de la crise financière. Ils ont dépassé le quart de la richesse produite par les entreprises, soit plus que leurs investissements, ou encore plus que les cotisations sociales des employeurs et impôts à la production réunis.

Sur le front des retraites

Le pouvoir d'achat des retraites et l'avenir des régimes de retraite sont au cœur des enjeux de cette rentrée.

La décision d'action de 5 syndicats de retraités de faire du 16 octobre une journée de mobilisation est, de ce point de vue, très positive.

La crise financière et la dévalorisation brutale de la Bourse ont confirmé la dangerosité des régimes par capitalisation. Les baisses brutales et considérables de revenu de millions de retraités liés à des systèmes de retraite par capitalisation dans plusieurs pays conforte la position revendicative de la CGT, exigeant que l'avenir des régimes repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle que seul garantit un fonctionnement par répartition.

Le 22 juin dernier, devant les parlementaires réunis en Congrès à Versailles, Nicolas Sarkozy a annoncé que 2010 serait un « rendez-vous capital » sur les retraites, alors qu'il était prévu à l'origine « un point d'étape » entre les syndicats, le patronat et le gouvernement. Le débat annoncé devrait s'appuyer sur le rapport que le Conseil d'orientation des retraites doit rendre début 2010.

Le gouvernement entend déjà marquer la nouvelle réforme d'une tonalité régressive. En juin, François Fillon et Brice Hortefeux avaient avancé l'idée de reculer l'âge de la retraite à 67 ans en reprenant la vieille revendication du MEDEF.

A ce propos, je ne résiste pas à l'envie de vous citer un extrait de l'interview donnée la semaine dernière par la Présidente du MEDEF à un quotidien du soir. Je suggère d'ailleurs aux Guignols de l'Info de s'en inspirer pour un nouveau sketch. En effet, Madame Parisot nous explique que la vertu principale d'un recul de l'âge de départ en retraite serait de rajeunir les salariés aux yeux des entreprises. En effet, « à 57 ans, dit-elle, on n'a pas le même âge selon que l'on a encore 6 mois ou 6 années de travail à effectuer. » Voilà une découverte scientifique qu'aucun

médecin du travail n'avait fait. D'après le Professeur Parisot, plus vous travaillez âgé, plus vous restez jeune. Ça va être dur à vendre en beaucoup d'endroits !

Ce mois d'août, le Ministre du Travail, Xavier Darcos, a porté le débat sur les bonifications accordées aux femmes ayant eu plusieurs enfants, prenant prétexte de problématiques juridiques quant à l'égalité entre les hommes et les femmes.

La légitimité sociale de la majoration de durée d'assurance des femmes qui ont eu des enfants n'est pas contestable. Elles se retrouvent avec des durées d'assurance beaucoup plus courte que celles des hommes. Le salaire annuel moyen de référence est lui aussi très inférieur à celui des hommes.

Les réformes passées qui ont conduit à l'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein à la retraite ainsi qu'à la prise en compte des 25 meilleures années ont pénalisé davantage les femmes, et on ne peut pas dire que la CGT n'avait pas prévenu.

C'est la conjonction de ces différents éléments qui explique le faible niveau de pension des femmes, en particulier de celles qui ont eu des enfants. Voilà ce qui fonde la légitimité des majorations des durées d'assurance (MDA). Les dernières données disponibles montrent que cette situation va durer. La CGT demande donc de maintenir le droit dans son intégralité soit 8 trimestres par enfant sans condition d'interruption de l'activité. Si les aspects juridiques sont pour la CGT de second ordre, il n'en reste pas moins que des solutions doivent et peuvent être trouvées afin de sécuriser les MDA. Nous demandons donc que les MDA soient attachées à la grossesse et à la maternité. Nous proposons également qu'une formulation appropriée soit recherchée afin de permettre aux femmes ayant adopté ou pris en charge des enfants de bénéficier des MDA.

La CGT alerte, et avec vous nous devons alerter plus particulièrement les femmes sur un processus désormais engagé destiné à restreindre une nouvelle fois le niveau de retraite des femmes. Il y a urgence. Le gouvernement veut boucler l'affaire d'ici quelques semaines.

Je vous rappelle que la CGT appelle à participer à la manifestation à Paris pour le droit des femmes le 17 octobre.

Si la situation des hommes qui ont élevé seuls leurs enfants doit être étudiée, et la CGT a des propositions, pour nous, il est clair que de nouveaux droits pour les hommes ne peuvent pas être instaurés au détriment de ceux des femmes.

La CGT aborde le rendez-vous « retraite » de façon offensive avec l'objectif d'améliorer la situation actuelle en assurant la convergence entre la défense du pouvoir d'achat des retraités actuels et celle des droits des salariés à une retraite décente.

Malgré tous les engagements, la reconnaissance des métiers pénibles n'est toujours pas effective du fait de l'intransigeance patronale et de la complicité gouvernementale. On continue de jouer la montre, c'est inacceptable. Nous devons prendre des initiatives ; certaines sont en préparation comme dans la Construction.

Concernant le temps de travail

L'an dernier, l'été avait déjà été marqué par une forte déréglementation de l'aménagement du temps de travail dans les entreprises, avec la seconde partie de la loi du 20 août 2008. Les réactions syndicales avaient abouti à une certaine atténuation - limitée - du dispositif voté par le Parlement, le Conseil constitutionnel ayant invalidé l'abrogation automatique des conventions et accords déjà conclus.

L'été 2009 a, à nouveau, connu une offensive gouvernementale, cette fois-ci portant sur la déréglementation du repos dominical : débat parlementaire en juillet, loi publiée le 11 août, décrets d'application quasi immédiats, alors que les 8 confédérations se sont déclarées hostiles à l'extension du travail du dimanche. Des réticences se sont exprimées au sein même de la majorité parlementaire.

Au bout du compte, la loi ouvre la porte à une importante extension des dérogations et à de nouvelles inégalités entre salariés. Elle autorise les commerces et services de détail à ouvrir le dimanche : dans les zones touristiques, les dérogations deviennent de droit pour les employeurs, sans qu'aucune majoration salariale ni repos compensateur ne soit inscrit dans le Code du Travail ; dans les agglomérations de Paris, Lyon et Marseille, des autorisations préfectorales d'ouverture dominicale pourront être accordées sur proposition du maire d'une des communes de l'agglomération, les organisations syndicales n'étant sollicitées que pour avis. Des employeurs se sentent pousser des ailes et n'ont pas l'intention de s'en tenir aux textes. Soyons bien conscients que cette nouvelle phase de développement de la flexibilité ne s'adresse pas uniquement aux salariés du Commerce.

La CGT entend faire respecter le principe du repos dominical et sera aux côtés des salariés qui seraient en bute à des offensives sur leur rythme de travail.

Sur le front de la fiscalité et des services publics

La construction du budget de l'état et de la sécurité sociale prend cette année un relief accru du fait du déficit des finances publiques. Celui-ci a atteint des sommets abyssaux car le Gouvernement a puisé sans compter dans les fonds publics pour renflouer le système bancaire et financier, tandis que la récession économique a provoqué un très net recul des recettes de l'état. Le creusement de la dette publique menace de faire exploser la charge de la dette, qui sera le premier poste du budget de l'Etat dès 2010.

Ce choix de l'endettement aurait pu ne pas être critiquable si les fonds avaient été consacrés à un développement humain durable et étaient inscrits dans une réforme de la fiscalité faisant contribuer les revenus financiers et les plus hauts revenus. Mais les milliards d'euros mobilisés ont des effets sociaux très limités, ils ne stimulent pas de véritable politique industrielle. Le comportement des banques,

des grands groupes et de la Bourse démontre d'ailleurs que la recherche de gains à court terme prévaut toujours sur le développement industriel.

L'exigence de transparence demeure. Elle passe par de nouveaux droits d'information et de contrôle pour les représentants des salariés.

L'alourdissement considérable du coût du déficit public menace le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages.

La CGT, comme les autres syndicats, demande un meilleur usage des fonds publics et une réforme profonde du système fiscal. Pour améliorer les recettes de l'Etat il est nécessaire de créer des emplois stables et bien rémunérés, d'augmenter les revenus et de réaliser une meilleure progressivité de l'impôt sur le revenu. C'est la condition pour pouvoir financer les investissements à long terme qui sont nécessaires pour dynamiser l'économie.

Le risque est grand de voir le Gouvernement s'activer, pour réduire les dépenses publiques. Vous l'avez entendu, les calculettes sont en marche pour préparer une augmentation du forfait hospitalier et une nouvelle diminution du taux de remboursement des médicaments. De nouvelles coupes sombres dans les services publics se dessinent. En témoigne la récente loi « Hôpital Patient Santé Territoire » et ses conséquences régressives sur le système de santé.

C'est aussi l'accentuation assurée de la logique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et de la révision générale des politiques publiques qui traque sans relâche les emplois à détruire et les missions à transférer au privé.

Les services publics, qui sont reconnus pour leur efficacité au niveau international sont victimes de cette logique, le gouvernement français comme la Commission Européenne ne renoncent pas aux réformes libérales qui touchent l'énergie, la poste ou le réseau ferroviaire, mais préparent de nouveaux transferts au secteur privé. Ainsi la privatisation de la Poste est relancée, la SNCF annonce une nouvelle organisation du fret, EDF revendique une forte hausse de ses tarifs dans la perspective d'un alignement avec les prix pratiqués par les opérateurs privés. Face à cette offensive généralisée nous devons réaffirmer que le service public, loin d'être ringard, est un concept moderne. A sa manière, la crise souligne sa pertinence. L'affrontement politique actuel aux Etats-Unis concernant l'instauration d'une couverture santé généralisée atteste de la modernité de nos principes de sécurité sociale qui inspire d'autres pays.

Le gouvernement entend aussi aggraver le fardeau qui pèse sur les ménages avec son projet de taxe carbone concocté pour 2010. Autant il est nécessaire d'instaurer des mécanismes de régulation permettant de faire prendre en compte l'enjeu climatique dans les choix des entreprises et des ménages, autant le projet de taxe carbone gouvernemental tel qu'il se dessine est compris comme une sorte de TVA sociale. Parallèlement, les entreprises engrangent la suppression de la taxe professionnelle. La contribution envisagée lors du Grenelle de l'Environnement était un outil complémentaire aux politiques publiques à développer pour

contribuer à la réduction des émissions de CO2. La CGT, engagée en faveur du développement humain durable avait dès cette époque indiqué que cette question, ne saurait être traitée indépendamment d'une profonde réforme de la fiscalité, pour permettre que chacun contribue, en fonction de ses capacités contributives mais aussi en fonction des besoins à satisfaire en matière de transports, de logement par exemple. Résultat, on garde le bouclier fiscal pour les plus riches et on augmente les impôts indirects qui accroissent les inégalités. Il ne faut pas s'étonner que trois français sur quatre disent « pas d'accord ! »

Nous avons demandé une réunion sérieuse avant toute décision. On apprend maintenant que les arbitrages seront décidés par qui vous savez cette semaine. Sous-entendu, il n'y aura pas à y revenir. Nous n'allons pas nous laisser faire.

L'emprunt national a lui aussi été décidé par le Président de la République, sans consultation préalable des syndicats. C'est l'illustration des choix fiscaux contestables du gouvernement. Il y a bien déficit d'investissement en France depuis 25 ans dans les domaines de l'éducation, de la formation, des dépenses publiques de l'Etat et des dépenses d'investissement des entreprises. Il y a donc bien un retard à rattraper. Mais l'emprunt n'est pas le bon outil car il viendra encore aggraver le déficit public et la future charge de la dette. En réalité, on emprunte parce qu'on a réduit l'imposition des plus riches avec des cadeaux comme le bouclier fiscal, les aides aux entreprises sans véritables contreparties. Par sa logique, l'emprunt va d'abord bénéficier aux plus gros épargnants et aux banques.

Il s'agit d'une politique de gribouille car parallèlement la baisse des effectifs d'agents publics et la déstabilisation de la recherche publique se poursuivent. Et ce, alors que les grandes entreprises accumulent du cash et n'investissent pas (35 milliards de trésorerie au premier semestre 2009 pour les 23 groupes non financiers du CAC 40 mais baisse de 23 % de l'investissement industriel). La CGT estime que d'autres réponses sont nécessaires comme la réforme de l'impôt sur les sociétés qui doit inciter à investir, de la taxe professionnelle qui doit être transformée et non supprimée. De même, l'Etat devrait réactiver les Fonds de Développement économique et social (FDES) tombé en désuétude et redimensionner le Fond stratégique d'investissement (FSI) dont les moyens d'intervention sont insuffisants. Enfin, les banques auraient besoin de refaire leur travail et de prêter pour le développement, activité qu'elles délaissent au profit d'activités financières rémunératrices. La CGT réaffirme sa proposition de pôle financier public et de création de fonds régionaux pour l'emploi pour traiter les problèmes posés par le financement de l'activité économique.

Dans ces circonstances, la CGT ne participera pas au semblant de concertation sur l'utilisation de cet emprunt.

Je souhaite évoquer avant de conclure la question de la grippe A : une circulaire de la Direction générale du Travail du 3 juillet émet des préconisations aux employeurs pour faire face à la pandémie de grippe A (H1N1). La CGT est intervenue auprès des pouvoirs publics pour indiquer que l'efficacité des mesures de prévention et de traitement de la pandémie grippale sera en grande partie

conditionnée par la façon dont les salariés et leurs représentants seront informés, consultés et associés aux mesures à prendre. La circulaire de la DGT met l'accent sur le pouvoir unilatéral de l'employeur et donne une interprétation restrictive du droit de retrait. Elle omet de mentionner le nécessaire respect des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives. Il ne faudrait pas que la grippe A, qui constitue déjà une menace sanitaire, donne le prétexte à de nouvelles dérogations au droit du travail. Ceci serait d'autant plus inacceptable que la situation dans les entreprises est déjà rendue difficile par les manques d'effectifs chroniques.

Intervenons dès maintenant avec les Elus du Personnel, les CHS-CT et auprès des directions sur l'organisation du travail dans la prochaine période.

Voilà Cher(e)s Camarades ce qu'il me semblait utile de vous transmettre à partir des réflexions de la direction de la CGT.

La barque est chargée, c'est vrai, mais je suis convaincu que nous avons la force de ramer.

Nous n'allons pas chercher une île déserte ou un hypothétique paradis. Nous construisons un monde meilleur et personne ne nous fera couler.

Bon courage à tous !

Vive la CGT et son 49^{ème} Congrès !

